Conservatoire national des arts et métiers

UA4403 - Expérience professionnelle de 24 mois

Présentation

Programme

Contenu

Cette unité d'activité suppose un examen de l'expérience professionnelle du candidat par l'équipe de pilotage de la spécialité. Cette expérience a vocation a être de durée suffisante (24 mois minimum), d'orientation progressivement centrée sur les métiers visés par la formation (voir fiche du cursus) et de niveau d'autonomie et de responsabilité suffisant, ou du moins croissant sur la période, afin de correspondre peu à peu à des fonctions de "cadre technique", qu'il s'agisse de fonctions davantage tournées vers l'opérationnel ou bien vers l'expertise.



Code: UA4403

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience 48 crédits

Responsabilité nationale :

EPN03 - Electroniques, électrotechnique, automatique et mesure (EEAM) / Stephan BRIAUDEAU